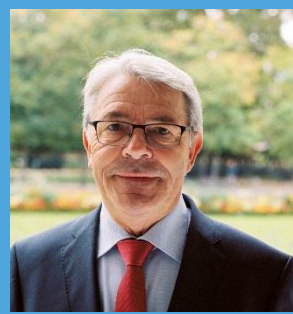


Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 25 – 22 octobre 2018



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Salon de l'Agriculture du Morbihan à Pontivy



Jacques LE NAY s'est rendu à Pontivy à l'occasion du Salon de l'Agriculture du Morbihan. Pour le Sénateur ce fut « *un moment essentiel auprès de nos éleveurs, l'agriculture est vitale pour notre département et bien au-delà. Il est nécessaire de préparer l'avenir de cette filière et répondre aux enjeux qui se profilent : qualité des produits, attentes des consommateurs, reconnaissance du métier, rémunération, reprise des exploitations, diversification, respect des hommes et de l'environnement* ».

Au Congrès des maires et des présidents d'EPCI du Morbihan



Le 20 octobre Jacques LE NAY a participé au Congrès des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan. A l'ordre du jour l'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite, avec les interventions de Yann JONDOT, maire de Langoëlan, de Jean-Marc LEAUTÉ, adjoint au maire de Inzinzac-Lochrist, de Jean-Rémi KERVARREC, vice-président du Conseil départemental, de Muriel JOURDA, sénatrice du Morbihan et du Préfet Raymond LE DEUN. La difficulté d'être élu, l'absence de statut, la reconversion, l'essoufflement des maires, la reconnaissance des actions menées, de l'engagement...autant de thèmes abordés et à travailler à l'aube des échéances locales en 2020. « *Merci à Jean-Paul BERTHO, maire de Baud et à Yves BLEUNVEN, président de l'association du Morbihan pour la qualité de ce congrès* » a déclaré le Sénateur.

AU PARLEMENT

Réunion du Groupe Union Centriste



Le 16 octobre, réunion du Groupe Union Centriste sous la Présidence d'Hervé MARSEILLE.

Le remaniement et la préparation de la semaine parlementaire étaient à l'ordre du jour avec notamment, le projet de loi ELAN, le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions.

Projet de loi ELAN



Le 16 octobre le Sénat a adopté les conclusions de la commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de loi ELAN. Ce texte a conservé plusieurs mesures introduites par le Sénat visant à préserver le rôle des élus locaux au cœur des politiques de l'habitat et de l'aménagement, élargir et faciliter les possibilités de constructions en zone littorale notamment au bénéfice du comblement des dents creuses, sécuriser les demandes d'autorisation d'urbanisme. Cependant, pour le Groupe Union Centriste ce texte « *ne met pas fin aux stratégies définies depuis Paris, pour le pays tout entier et sans distinction des besoins territoriaux* ».

Le Sénateur LE NAY s'est abstenu lors du vote, le volet « dents creuses » sur lequel il s'était engagé à plusieurs reprises lui tenait à cœur, la loi ALUR ayant entraîné des difficultés en matière d'urbanisme dans les communes du fait du caractère exceptionnel des STECAL.

Questions d'actualité au Gouvernement



Cette séance ([revoir la vidéo](#)) a donné lieu aux premières interventions des nouveaux membres du Gouvernement. Edouard PHILIPPE a été interrogé quant au rôle des élus et à l'efficacité du système d'alerte à la suite des inondations dans l'Aude « *Comment pouvez-vous imaginer l'avenir et trouver des moyens pour avoir des systèmes d'alerte permettant d'épargner des vies ?* ». La tendance « #BalanceTonMaire » florissante sur les réseaux sociaux a aussi été dénoncée. Le Premier ministre a réaffirmé sa considération pour le travail des élus sur le terrain et a insisté sur le caractère exceptionnel des inondations. « *Il faudra continuer à apprendre de ces intempéries pour améliorer notre réactivité ...et le niveau de réponse* », « *comptez sur le Gouvernement pour être extrêmement attentif à ce sujet* » a-t-il ajouté.

Projet de loi de Finances pour 2019



La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a poursuivi ses auditions. Elle a entendu le Général Jean-Pierre BOSSER, Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre puis Joël BARRE, délégué général pour l'armement. Les sénateurs ont décortiqué le budget 2019 du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères présenté au vote du Parlement et s'élevant à 4,89 milliards d'euros, affichant une hausse de 3,2% par rapport à 2018. Ce budget s'articule en 3 axes, le respect de l'engagement d'une forte hausse de l'aide publique au développement, la volonté de réforme des réseaux de l'Etat et des dépenses de personnel et l'ambition d'une diplomatie universelle et d'une stabilisation des moyens de la mission.

Les sénateurs ont également entendu Florence PARLY, Ministre des Armées. ([voir la vidéo](#))

Mardi 26 octobre 2018

A 9 heures 30 :
- Questions orales

De 14 heures 30 à 15 heures 30 :

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2018-2019](#)) et sur le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 12, 2018-2019](#))

De 15 heures 30 à 16 heures :

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2018-2019](#))

A 16 heures :

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel
- Scrutin public ordinaire en salle des séances sur le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 12, 2018-2019](#))

A 16 heures 15 et le soir :

- Proposition de loi visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs, présentée par M. Bruno RETAILLEAU et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 52, 2018-2019](#)) (demande du groupe Les Républicains)
- Deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites (texte de la commission, [n° 33, 2018-2019](#)) (demande du groupe Les Républicains)

Mercredi 24 octobre 2018

De 14 heures 30 à 18 heures 30 :

- Proposition de loi portant suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans la base de calcul de l'allocation aux adultes handicapés, présentée par Mme Laurence COHEN et plusieurs de ses collègues ([n° 434, 2017-2018](#))
- Débat sur le thème : « Dette publique, dette privée : héritage et nécessité ? »

A 18 heures 30 et le soir :

- Éventuellement, suite de l'ordre du jour de la veille

Jeudi 25 octobre 2018

A 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

De 16 heures 15 à 20 heures 15 :

- Proposition de loi visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants : un enjeu social et sociétal majeur, présentée par Mme Jocelyne GUIDÉZ et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 27, 2018-2019](#))
- Débat portant sur : « La scolarisation des enfants en situation de handicap »

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire
Claire HAROCHE — c.haroche@clb.senat.fr
Tél : 06 33 43 20 07

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23